

Vous souhaitez effectuer une demande d'accueil pour votre enfant auprès d'une structure de la Communauté de Communes Loire Semène.
(Ilojeux, Pierre Royon, Les Galarés)

Rendez-vous sur le **PORTAIL FAMILLES**
www.loire-semene.fr



Votre enfant a déjà fréquenté une structure Loire Semène au cours de l'année précédente :

Merci de ne pas créer de nouveau compte et suivre la procédure ci-dessous

- 1 Cliquer sur Me connecter
- 2 Entrer votre adresse mail (*Attention, merci d'utiliser la même adresse mail renseignée lors de l'inscription précédente.*)
- 3 Cliquer sur « Mon mot de passe ne fonctionne pas »
- 5 Suivre les indications du changement de mot de passe
- 6 Modifier votre profil en créant les abonnements nécessaires à vos enfants (Cliquer sur « actions »)
- 7 Aller sur consultation / Réservation remplir votre planning

Vous êtes nouvel utilisateur du service

- 1 Créer votre compte Famille en cliquant sur « Créer mon compte »
- 2 Renseigner les différents formulaires
- 3 Aller sur consultation / Réservation remplir votre planning
- 4 Un rendez-vous avec le responsable de structure vous sera proposé pour finaliser votre inscription.



Des tutos sont disponibles sur notre site internet en cas de besoin



Pour le centre de loisirs « Jeunesse et loisirs » de Pont-Salomon, contacter directement le 04 77 35 88 74

Conformément à la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.

Communauté de Communes Loire Semène - Imprimés par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

PROCÉDURE DE DEMANDE D'ACCUEIL STRUCTURES ENFANCE *Loire Semène*



- Périscolaire
- Vacances
- mercredis

LES SERVICES



L'accueil Périscolaire :

Les accueils périscolaires accueillent les enfants, en période scolaire :

- **Tous les matins de 7h30 à 8h30** sur les communes de Saint-Victor-Malescours, la Séauve-sur-Semène & Saint-Ferréol-d'Auroure
- **Tous les soirs de 16h30 à 18h30** sur l'ensemble des communes du territoire.

L'accueil Mercredis et Vacances Scolaires :

Les 3 accueils de loisirs sont ouverts, tous les jours, de 7h30 à 18h30.

Le CLAS

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité s'adresse aux enfants/jeunes scolarisés dans des établissements du premier et du second degré.

Ce dispositif propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Le CLAS a lieu deux soirs par semaine de 16h30 à 18h00 sur les communes de :

- Saint-Just-Malmont
- Saint-Didier-en-Velay
- La-Séauve-sur-Semène
- Aurec-sur-Loire
- Saint-Ferréol-d'Auroure

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs communautaires accueillent les enfants et adolescents, de 3 à 12 ans, pendant ou en dehors des jours d'école, avec ou sans hébergement.



(Pôle Saint-Just-Malmont / Saint-Victor-Malescours)

Structure communautaire
Responsable : Sandrine TISSOT
21 rue du Centre
43240 SAINT-JUST-MALMONT

04 77 35 60 16
pierreroyon@loire-semene.fr



(Pôle Aurec-sur-Loire / Saint-Ferréol-d'Auroure)

Structure communautaire
Responsable : Rémi GIORGIANTONIO
Parc de la liberté
43110 AUREC-SUR-LOIRE

04 77 92 79 65
acmaurec-sur-loire@loire-semene.fr



(Pôle Saint-Didier-en-Velay / La-Séauve-sur-Semène)

Structure communautaire
Responsable : Mehdi BELACHOU
Route du Prège
43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY

04 71 61 27 46
lesgalares@loire-semene.fr



Accueil de loisirs « Jeunesse et Loisirs »

Jeunesse et Loisirs
Structure associative
Rue des acacias
43330 PONT-SALOMON

09 72 90 32 68
jeunesse.loisirs.pontsalomon@wanadoo.fr